# compendium update

Février 2013

Le contenu de cette rubrique est de la responsabilité de Documed SA.

Ce bulletin est un extrait de nos informations sur l'actualité des médicaments. Les informations complètes peuvent être consultées sur compendium.ch by Documed

## Sécurité thérapeutique

(III = importance élevée, II = moyenne, I = faible)

III **Acétylcystéine orale**
**Contre-indiquée <2 ans**
Jusqu'à présent, l'acétylcystéine pouvait être administrée aux enfants de 1 à 2 ans sur prescription médicale, ainsi qu'aux nourrissons et petits enfants de moins de 1 an sous contrôle médical et dans le cadre d'un traitement hospitalier. L'acétylcystéine est désormais contre-indiquée chez les enfants de moins de 2 ans.

III **Hydroxyzine**
**Nouvelle contre-indication**
L'hydroxyzine est contre-indiquée chez les patients avec un allongement préexistant de l'intervalle QT. La prudence est de rigueur chez les patients prédisposés à une arythmie cardiaque, incluant un déséquilibre électrolytique (hypokaliémie, hypomagnésémie) en cas de maladie cardiaque préexistante, ou qui suivent un traitement concomitant par des antiarythmiques potentiels.

## Innovations

**Byetta® (exénatide)** LILLY
**Extension d'indication: en association à une insuline basale**
Byetta peut également être utilisé en association à une insuline basale avec ou sans metformine chez les adultes atteints de diabète de type 2. L'association à une insuline basale est contre-indiquée chez les patients qui sont traités avec une sulfonylurée ou une thiazolidinedione. L'exénatide et l'insuline basale doivent être administrés en deux injections séparées faites en deux sites d'injection différents. Quand Byetta est utilisé en association à l'insuline basale, la posologie de l'insuline basale doit être évaluée et, si besoin, réduite.

**Crofelemer**
**Autorisation de la FDA pour le traitement de la diarrhée chez les patients VIH**
La FDA a autorisé fin décembre 2012 le crofelemer (Fulyzaq), un médicament indiqué par voie orale pour le traitement de la diarrhée chez les patients atteints du VIH et sous traitement antirétroviral. Il n'est toutefois pas indiqué chez les patients souffrant de diarrhée causée par des infections ou des maladies gastro-intestinales. D'origine végétale, le crofelemer est obtenu à partir de la résine de Croton lechleri (Dracaena draco L.), une euphorbiacée d'Amérique du Sud. Cette résine rouge, appelée sang de dragon, obtenue à partir de l'incision de l'écorce, est utilisée en médecine traditionnelle pour traiter par ex. les inflammations intestinales, les gastrites et la diarrhée. A l'heure actuelle, ce médicament n'est pas encore disponible sur le marché, ni autorisé au niveau européen.

**Raxibacumab**
**Autorisation de la FDA dans la maladie du charbon**
En décembre 2012, la FDA a autorisé aux Etats-Unis le raxibacumab pour le traitement et la prophylaxie postexpositionnelle de la forme pulmonaire de la maladie du charbon (anthrax en anglais). Le raxibacumab est un anticorps monoclonal qui neutralise les toxines produites par le bacille du charbon. Il est administré par voie injectable, seul ou en association à un traitement antibiotique. Le traitement antibiotique permet de réduire le taux de mortalité mais n'a aucun effet sur les toxines, d'où l'intérêt d'y associer le raxibacumab. En Suisse, on ne dispose d'aucun vaccin contre le charbon. Pour la prophylaxie postexpositionnelle comme pour le traitement en cas de maladie, on recourt aux antibiotiques sur la base des recommandations internationales.

## Marché

**Nardyl® Sommeil** VIFOR
**Reprise de la distribution**
Un comprimé contient 50 mg de chlorhydrate de diphénhydramine.

**Zolmitriptan Actavis** ACTAVIS
**Nouvelle spécialité**
Zolmitriptan 2.5 mg en comprimés filmés ronds, jaune pâle, portant l'empreinte ZL 2.5 sur une face.